



# **PROJET CULTUREL**

**2011/2013**

**Centre régional du livre de Bourgogne**

# CENTRE REGIONAL DU LIVRE DE BOURGOGNE

## PROJET CULTUREL 2011 – 2013

### SOMMAIRE

---

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	p. 2
<b>I- UN LIEU, UN SITE INTERNET, DES PUBLICATIONS : 3 OUTILS D'INFORMATION AU SERVICE DE L'INTERPROFESSION ET DU PUBLIC</b> .....	p. 4
A- Un lieu : 71, rue Chabot-Charny, à Dijon .....	p. 4
B- Un site Internet .....	p. 4
C- Des publications : la revue <i>BCL Pro</i> et le <i>Répertoire des éditeurs de Bourgogne</i> .....	p. 5
<b>II- EXPERTISER, CONSEILLER, FORMER</b> .....	p. 6
A- Le conseil et l'accompagnement des professionnels ou futurs professionnels .....	p. 6
B- La veille, les études et l'analyse .....	p. 6
C- La formation .....	p. 7
<b>III- FEDERER UN RESEAU DE PROFESSIONNELS, COORDONNER ET ACCOMPAGNER SES ACTIONS</b> .....	p. 9
A- Le CRL comme lieu de concertation et d'échanges interprofessionnels .....	p. 9
B- Le CRL comme coordinateur et accompagnateur d'actions professionnelles .....	p. 10
<b>IV- VALORISER LE LIVRE ET LA LECTURE EN BOURGOGNE, ANIMER LE TERRITOIRE</b> .....	p. 11
A- Des outils numériques pour valoriser le patrimoine.....	p. 11
B- Des manifestations et des actions pour animer le territoire, élargir les publics et soutenir la création littéraire .....	p. 12
<b>V- DYNAMIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET CULTUREL</b> .....	p. 13

### *D'Abidoc au CRL :*

La loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, acte fondateur de la décentralisation en France, confère aux régions le statut de « collectivité territoriale » et établit le principe de compétence culturelle. C'est dans ce contexte que le rapport *Décentralisation et bibliothèques publiques* rédigé sous la direction de Louis Yvert en 1984, alors inspecteur général des bibliothèques, suggérait notamment : « la mise en place de services régionaux décentralisés de coopération pour permettre aux bibliothèques publiques de partager travaux et ressources et mieux assurer la réussite de la décentralisation. » Ainsi, à partir de 1984, le ministère de la Culture favorise-t-il la création de structures régionales dans le domaine du livre et de la lecture. Des agences de coopération et des centres régionaux du livre sont alors simultanément créés dans plusieurs régions.

En Bourgogne, c'est Abidoc, « Association régionale pour la coopération entre les bibliothèques et les centres de documentation », entièrement financée par l'État, qui est créée en 1986. D'abord concentrée sur le patrimoine et les bibliothèques, Abidoc ouvre peu à peu ses missions à l'interprofession pour devenir, en 1994, « Association bourguignonne interprofessionnelle pour le livre, la lecture et la documentation ». Les statuts de l'association sont modifiés. C'est également au début des années 1990 que la Région devient partenaire de la structure : ainsi, depuis 1992, le Conseil régional de Bourgogne et la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne cofinancent-ils à parité la structure, un fonctionnement singulier que l'on ne retrouve que rarement dans les autres régions.

En 2000 enfin, Abidoc achève sa mutation et devient Centre régional du livre de Bourgogne (CRL), toujours association loi 1901. L'année 2000 marque le début du contrat de plan État-Région qui durera jusqu'en 2006 et dans lequel est inscrit le CRL qui a donc désormais pour but de développer en Bourgogne une politique du livre et de la lecture par la coopération entre les personnes physiques et morales concernées. **Ses missions s'orientent désormais résolument en faveur de trois secteurs : le patrimoine, l'économie du livre et la vie littéraire.**

### *Le CRL jusqu'en 2010*

En 2006, compte tenu de l'évolution des enjeux nationaux en matière de livre et de lecture et dans la mesure où le contrat de plan arrivait à échéance, le CRL a mené une grande enquête sur l'état des lieux du livre et de la lecture en Bourgogne (disponible sur le site Internet du CRL) puis organisé le 5 octobre 2006 une journée d'Assises régionales du livre à Dijon (synthèse également disponible sur le site). Ces travaux avaient pour but de repenser l'action du CRL en adaptant les évolutions et les enjeux nationaux au niveau local.

2007 a représenté, après les Assises, une année de transition, lors de laquelle il a été demandé au CRL par ses deux partenaires publics, de rédiger, au vu des conclusions tirées des Assises, un projet culturel d'établissement pour la période 2008-2010 (projet disponible sur le site Internet), sur la base duquel une convention triennale tripartite fut signée.

Durant ces trois dernières années, la mise en œuvre du projet culturel s'est accompagnée d'une restructuration incontournable de l'outil à plusieurs niveaux, et notamment : **restructuration de l'organigramme, déménagement des locaux et refonte totale du site Internet.**

### *Le projet 2011-2013*

**Association au service des professionnels du livre de Bourgogne, accompagnée par les pouvoirs publics dans le cadre de leur politique en faveur du livre et de la lecture**, le CRL doit continuer à se donner les moyens de répondre au double objectif, culturel et économique, poursuivi par les acteurs de la chaîne du livre de la région. Dans cette perspective, il doit veiller à maintenir, ou replacer systématiquement, le livre et ses enjeux au centre des intérêts politiques et culturels sur le territoire bourguignon.

Objet apparemment paradoxal - à la fois produit industriel et bien culturel, matière et pensée -, le livre passe, de l'auteur au lecteur, par les soins attentifs de plusieurs métiers : éditeur, imprimeur, relieur, diffuseur, distributeur, libraire, bibliothécaire, mais aussi traducteur, documentaliste, enseignant, organisateur de manifestations culturelles, critique littéraire, animateur de revues... C'est cette diversité, et son liant de solidarité, que tente de traduire l'expression « chaîne du livre ». Or c'est bien en pensant à elle comme risque, mais aussi comme chance, que le CRL doit jouer tout son rôle, exercice aussi exigeant qu'enthousiasmant.

Tout en s'inscrivant naturellement dans la continuité du projet précédent, et faisant suite à une période de restructuration, le projet 2011-2013 est enrichi de perspectives de développement.

Le CRL Bourgogne, c'est d'abord : **un lieu, un site Internet et des publications au service de l'interprofession et du public**. L'usage de ces 3 outils, constitutifs de l'identité-même de la structure, sera maintenu et développé.

Centre de ressources au service de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre en Bourgogne, le CRL poursuivra ses **missions d'expertise, de conseil et de formation**. L'accompagnement des professionnels du livre dans les mutations qui s'opèrent demeure en effet le cœur d'activité de la structure. Deux points forts pour la période 2011-2013 : une étude sur l'usage du numérique chez les professionnels bourguignons et le renforcement de l'offre de formation.

**Fédérer un réseau, coordonner et accompagner ses actions** : c'est aussi la mission dont le CRL continuera à se doter afin d'être au plus près des attentes des professionnels et de construire avec eux des outils adaptés.

Enfin, le CRL poursuivra sa mission de **valorisation du livre et de la lecture en Bourgogne** et participera à **l'animation du territoire** en suscitant et, le cas échéant, en soutenant logistiquement, des manifestations. On notera en particulier, pour la période 2011-2013, la montée en puissance d'une politique de valorisation du patrimoine écrit sur le territoire régional dans le cadre notamment du pôle associé régional (signataires : BnF/DRAC/CRL/Ville de Dijon).

Compte tenu des mutations constantes qui touchent les métiers du livre, ce projet veut avant tout proposer des orientations générales, et non des objectifs figés et définitifs. Ces orientations devront donc nécessairement être complétées, affinées, précisées au fil des mois et des années. **Ces réajustements ne pourront être établis et mis en œuvre sans le concours précieux et l'engagement renouvelé des partenaires professionnels et publics du CRL.**

## I- UN LIEU, UN SITE INTERNET, DES PUBLICATIONS :

### 3 OUTILS D'INFORMATION AU SERVICE DE L'INTERPROFESSION ET DU PUBLIC

---

#### A- Un lieu : 71, rue Chabot-Charny, à Dijon

- Accueil et orientation :

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ou sur rendez-vous.

- Centre de documentation : prêt ou consultation sur place :
  - d'un échantillon représentatif de la production éditoriale régionale (auteurs et éditeurs de Bourgogne),
  - d'ouvrages professionnels de référence en matière d'économie du livre,
  - de la presse spécialisée (magazines littéraires et publications des autres structures régionales pour le livre).

***Poursuite de l'enrichissement de ce centre de documentation par des acquisitions régulières.***

***Informatisation du centre de documentation puis mise en ligne du catalogue sur le site Internet pour une meilleure visibilité de ces ressources mises à la disposition du public.***

#### B- Un site Internet

- Des ressources adaptées à chaque profession du livre (cadres juridiques, aides financières, études, fiches pratiques, liens utiles),
- un agenda des manifestations liées au livre et à la lecture proposées en région,
- les annuaires en ligne des acteurs du livre : bibliothèques et services d'archives, éditeurs, libraires, auteurs, associations porteuses de projets, imprimeurs, prix et concours, manifestations, etc.
- le signalement des nouvelles parutions des éditeurs et auteurs de Bourgogne,
- des bases de données : bases *bibliographiques* et *biographiques*, plans de conservation partagée,
- foires aux questions,
- des annonces et offres d'emploi,
- des coups de cœur de lecture,
- un agenda hebdomadaire envoyé par courriel et recensant l'ensemble des manifestations relatives au livre et à la lecture sur tout le territoire bourguignon : environ **700 abonnés** en 2010,
- une lettre d'information mensuelle envoyée par courriel, informant sur l'actualité nationale (appels d'offre, études, publications, mutations économiques ou juridiques, formations, etc.) : environ **700 abonnés** en 2010.

***Nécessité d'évolution permanente du site (enrichissement, toilettage graphique, etc.) et réflexion sur l'intégration, via la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL), du Réseau information culture (RIC), outil mutualisé de gestion de l'information offrant les fonctionnalités suivantes :***

- recensement de l'information,
- échange des données,
- exploitation des données,
- outils d'observation,
- publication sur le web.

C- Des publications : la revue *BCL Pro* et le *Répertoire des éditeurs de Bourgogne*

a- *Bourgogne côté livre Pro (BCL Pro)*

- Signalement des nouveautés des éditeurs et structures éditrices,
- signalement des publications des auteurs,
- articles de fond,
- brèves,
- informations professionnelles.

***Suite à un sondage auprès des lecteurs réalisé fin 2010, une réflexion est à mener sur l'évolution de la revue : augmentation du tirage, suppression du signalement des nouveautés remplacé par un envoi par courriel tous les deux mois, y rendre les acteurs territoriaux plus visibles, etc.***

b- *Répertoire des éditeurs de Bourgogne*

Publication papier bisannuelle (6000 exemplaires) du *Répertoire des éditeurs de Bourgogne*, et diffusion :

- aux adhérents de la structure et aux professionnels du livre,
- aux autres structures régionales pour le livre,
- aux professionnels hors région et au grand public à l'occasion de salons et manifestations autour du livre et de la lecture.

### A- Le conseil et l'accompagnement des professionnels ou futurs professionnels

- **Aide à la création et à la transmission d'entreprises du livre (librairies, maisons d'édition) :** suivi du montage des dossiers, orientations spécifiques vers la Chambre de Métiers, la Chambre de Commerce, le CFA de la Noue, les Sociétés de coopération professionnelle (SCOP), les aides financières, les formations.
- **Conseils et accompagnement pour :**
  - les auteurs : recherche d'un éditeur, protection des manuscrits et types de contrat, rémunération et statut social, orientation vers des aides à l'écriture, à la mobilité, etc.
  - les médiateurs du livre ou porteurs de projets liés au livre et à la lecture (associations culturelles, bibliothèques, collectivités, etc.) de façon individualisée ou dans le cadre de contrats type CLEA ou encore Territoires-lecture.

En outre, pour toucher le plus grand nombre, et notamment renseigner et orienter les étudiants et le public vers les formations *ad hoc*, une présence du CRL pourrait être envisagée dans des « salons d'orientation » type forums de l'emploi.

### B- La veille, les études et l'analyse

- **Veille et analyse :**
  - Pour l'ensemble des secteurs d'activité qui le concernent (patrimoine, économie du livre, vie littéraire), le CRL maintiendra une **veille intelligente et permanente sur le livre et la lecture en Bourgogne**, ainsi que la diffusion vers les professionnels ou la mise à disposition systématique des informations recueillies.  
Pour ce faire, le CRL continuera à utiliser ses différents dispositifs et notamment : les **rubriques « Ressources » et « Chroniques du livre »** de son site Internet ainsi que sa **lettre d'information électronique mensuelle**.
  - Cette veille permanente et l'analyse des informations collectées permet et permettra de poursuivre, en lien étroit avec les partenaires publics et l'interprofession, la **prospection liée l'enrichissement ou l'évolution des dispositifs d'aide** à la consolidation de la structure financière des entreprises du livre et, plus largement, du tissu économique régional.

- **Axes de travail spécifiques pour la période 2011-2013 :**

▪ **Dans le cadre d'une évolution du pôle associé régional à la BnF :**

- 2011 : recensement des fonds patrimoniaux conservés dans les établissements documentaires de Bourgogne dans le but d'enrichir le répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBF).
- 2011 : effectuer un état régional de l'informatisation de catalogues et des rétroconversions pour préparer un programme de rétroconversion 2012-2014.
- 2011 : étude de faisabilité sur la mise en place d'un portail documentaire régional (lancement fin 2010).

▪ **État des lieux et diagnostic sur le numérique en Bourgogne : quels usages par les professionnels du livre ?**

*Objectif : sur la base de cet état des lieux, un accompagnement spécifique pourrait être mis en place, en concertation avec les partenaires publics, sous la forme de formations ou de dispositifs adaptés.*

Certes, la révolution numérique du livre ne semble pas remettre fondamentalement en cause le modèle traditionnel de commercialisation du livre. Néanmoins, les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent aujourd'hui un défi majeur pour l'ensemble des professionnels du livre qui ne peuvent que s'en saisir pour les mettre au service de la diversité de la création et de la lecture pour le plus grand nombre.

Or, les professionnels bourguignons semblent tarder à s'appropriier ces nouveaux outils.

La notion de « numérique » étant protéiforme (supports de lecture, portails, réseaux sociaux, ventes en ligne, etc.), cette étude permettrait de mieux connaître les usages pratiqués par les professionnels du livre de Bourgogne.

[Étude à mettre en regard de chiffres régionaux et nationaux sur les pratiques et les éventuelles demandes des publics en termes de numérique ? Cf. INSEE Bourgogne ? Université de Bourgogne ?...]

**C- La formation**

*Objectif : renforcer l'offre de formation afin de poursuivre la professionnalisation de la filière, condition sine qua non de son maintien sur le territoire*

- Organisation de **journées de formation et d'information intéressant l'ensemble de la chaîne du livre**, en partenariat avec Bibliest et les responsables des formations aux métiers du livre (IUT et Master 2 notamment), sur les questions liées à l'évolution et aux nouveaux enjeux des structures professionnelles du livre, telles que l'organisation de manifestations littéraires, la rémunération des auteurs, le numérique, les évolutions juridiques, etc.

- **Cycles de formations spécifiques :**
  - Bibliothèques et services d'archives : les ateliers du patrimoine (partenariat Bibliest),
  - éditeurs : logiciels PAO (notamment Indesign et Photoshop), organiser ses activités éditoriales, droits de l'édition, économie et gestion de l'entreprise d'édition, cession de droits, etc.
  - libraires : gestion des stocks en librairie, élaboration et mise en œuvre d'un calendrier d'animations, assortiments,
  - interprofession : marchés publics, numérique (communication et réseaux sociaux), rémunération des auteurs (après la publication de la circulaire sur les revenus accessoires de l'auteur (Agressa)).

Dans cette perspective, le CRL acquerra un numéro d'organisme de formation.

### III- FEDERER UN RESEAU DE PROFESSIONNELS, COORDONNER ET ACCOMPAGNER SES ACTIONS

---

#### A- Le CRL comme lieu de concertation et d'échanges interprofessionnels

##### - Animation de 5 groupes de travail consultatifs interprofessionnels

*Objectif* : déterminer les orientations des actions du CRL en concertation avec les réseaux professionnels.

- **Commission Patrimoine** (missions : propositions et orientations sur les activités du CRL liées à la conservation, la valorisation et la diffusion du patrimoine écrit) et sous-commissions : plans de conservation partagée des périodiques et livres jeunesse (missions : propositions et orientations sur les plans de conservation partagée des livres pour la jeunesse et des périodiques).
- **Commission Économie du livre** (missions : propositions et orientations sur les activités du CRL en matière d'économie du livre, personnes ressources pour les professionnels du livre en activité ou comité de parrainage pour ceux qui s'installent en Bourgogne).
- **Commission Vie littéraire** (missions : propositions et orientations sur les activités du CRL en matière de vie littéraire, présélection des auteurs candidats aux résidences).
- **Comité de rédaction de BCL Pro** (missions : propositions et orientations sur les contenus de la revue, rédaction de certains articles).
- **Commission Prospectives** (mise en place en 2010 ; missions : réflexion interprofessionnelle sur les orientations à prendre par le CRL dans le cadre d'une vision à long terme).

##### - « Les rencontres du CRL » : projet mis en place dès 2011

*Objectif* : valoriser le livre et la lecture en Bourgogne, susciter des rencontres et des échanges, renforcer la visibilité du CRL.

Le CRL proposera dans ses locaux 4 rencontres informelles et conviviales par an, ouvertes au public. Un professionnel du livre sera invité à venir parler de son activité autour d'un apéritif offert par le CRL.

## B- Le CRL comme coordinateur et accompagnateur d'actions professionnelles

*Objectif : fédérer le réseau des professionnels par la mise en place concertée d'outils communs.*

### - Accompagner :

- Dans le cadre du pôle associé à la BnF : accompagnement des bibliothèques dans leurs opérations de conversion rétrospective ou « rétroconversion ».
- Poursuite de la coopérative de prêt de matériel de conservation et de valorisation.
- Soutien à l'association des libraires.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place de manifestations autour du livre et de la lecture sur le territoire.

### - Coordonner :

- Salons du livre : coordonner et, selon moyens budgétaires, soutenir la présence des éditeurs bourguignons dans des salons régionaux, nationaux, voire internationaux : Paris, Marché de la Poésie (Paris), Colmar, Lyon, Francfort, Genève, etc.
- Coordination et suivi du Plan de conservation partagée des livres pour la jeunesse.
- Coordination et suivi du Plan de conservation et d'élimination partagées des périodiques.

*C'est au travers des projets ci-dessous que l'ensemble des actions menées par le CRL tâche de trouver son aboutissement : rapprocher autant que faire se peut les Bourguignons du livre et de la lecture.*

A- Des outils numériques pour valoriser le patrimoine

*Objectif : les différents outils et projets décrits ici, développés et coordonnés par le CRL, ont pour vocation d'inscrire la région Bourgogne dans la politique nationale de valorisation du patrimoine écrit.*

- **La Base bibliographique bourguignonne (BBB)** : bibliothèque numérique régionale contenant plus de 113 000 références et quotidiennement enrichie par le CRL, en partenariat avec la BM Dijon, grâce à la participation de plus de 40 bibliothèques et établissements documentaires et au signalement des éditeurs de Bourgogne. Consultable sur le site Internet de la BM Dijon ou via celui du CRL, elle est destinée à un public d'experts (chercheurs), tout autant qu'au grand public.

Afin d'accroître la visibilité de cette bibliothèque numérique, la **création d'un portail documentaire régional** (mise en place éventuelle suite au rendu de l'étude de faisabilité et à la rédaction d'un cahier des charges) est envisagée, dont elle pourrait constituer la matière première.

- Les **collections patrimoniales régionales numérisées** :
  - Poursuite de la collaboration au programme de numérisation de publications de sociétés savantes mené par la BnF. Relais de la BnF en région, le CRL collecte les publications auprès des partenaires régionaux (sociétés savantes, bibliothèques, services d'archives, etc.) puis les fournit à la BnF pour numérisation. Les fichiers numérisés de ces publications sont ensuite rattachés à la Base bibliographique bourguignonne et donc consultables sur le site Internet de la BM Dijon ou via celui du CRL.
  - Réflexion sur la mise en place d'un programme raisonné de numérisation (par thème?) pour préparer les contenus de l'éventuel portail documentaire ou, *a minima* enrichir la BBB.
- **La Base biographique bourguignonne** : poursuite du développement de ce remarquable répertoire des personnalités bourguignonnes (plus de 3000) recensées grâce au concours des bibliothèques publiques de Bourgogne. Consultable sur le site Internet du CRL.

## B- Des manifestations et des actions pour animer le territoire, élargir les publics et soutenir la création littéraire

### - **Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne**

*Objectif : faire lire et découvrir aux lycéens et apprentis la richesse de la création littéraire contemporaine à travers des rencontres avec des auteurs. Inciter les lycéens et apprentis à franchir les portes d'une librairie.*

Partenariat avec le Conseil régional de Bourgogne (initiateur et financeur) pour le copilotage et la coordination du « **Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne** » (prise de contact avec les éditeurs, organisation du séjour des auteurs sélectionnés, embauche d'un accompagnateur, communication).

### - **Rencontres d'auteur**

*Objectif : susciter une rencontre entre le grand public et des œuvres, à travers leurs auteurs, en s'appuyant sur un réseau de professionnels.*

Exemple : pilotage et cofinancement de la manifestation « Écrivains en scène », manifestation régionale accueillie chaque année dans un département bourguignon dans le cadre du festival Temps de Paroles organisé par la Voix des Mots.

### - **Résidences d'auteur**

*Objectif : soutenir la création littéraire et favoriser les rencontres entre auteurs et publics par la mise en place d'ateliers et de rencontres autour de la littérature.*

Des résidences d'auteurs montées en partenariat avec des structures culturelles ou des collectivités.

Le CRL poursuivra par ailleurs son partenariat logistique avec le Conseil régional (initiateur et financeur) pour la mise en place de la résidence croisée entre la Bourgogne et la Rhénanie-Palatinat dans le cadre du jumelage des deux Régions.

### - **C'est l'été : en Bourgogne, le patrimoine écrit se découvre !**

*Objectif : faire découvrir au grand public les richesses patrimoniales conservées en Bourgogne.*

Coordination de la manifestation « C'est l'été : en Bourgogne, le patrimoine écrit se découvre ! »

- **Poursuite de la recherche de partenariats avec d'autres structures culturelles** afin de toucher un public déjà mobilisé tout en élargissant celui du livre et de la lecture (ex. : les partenariats des années précédentes avec le Théâtre d'Auxerre, le Musée des beaux-arts de Dijon, l'Opéra de Dijon ou encore l'agence culturelle du Parc naturel régional du Morvan)

### Poursuite de la formation des salariés :

- Plan de formation adapté à chacun,
- échanges de savoir-faire, de compétences et d'expériences dans le cadre des travaux menés au sein de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) et de ses commissions.

### Vie associative :

- Refonte des statuts de l'association
- Augmentation du rythme des CA (3 ou 4 par an ?)

### Évolution de l'organigramme

### Évolution du budget

**\*Nota bene :** compte tenu du chantier important que représente la question de la modification des statuts de l'association (gouvernance) et des questions encore en suspens qui rendent aujourd'hui complexe l'exercice de prospective relatif à l'évolution de l'organigramme et du budget du CRL (opérationnalité), cette dernière partie fera l'objet d'une seconde étape de travail, une fois les orientations générales approuvées par l'Assemblée générale.